

## TIZI-OUZOU

## 3 000 patients attendent d'être opérés

Présenté lors de la session ordinaire de l'APW de dimanche dernier, le bilan d'activité 2011 de la wilaya de Tizi-Ouzou a été contesté par la majorité des élus présents. En dehors de ce bilan dont le wali, lui-même, reconnaît «des insuffisances», le nombre de plus de 3 000 patients qui attendent d'être opérés, donne, à lui seul, des sueurs dans le dos.

Une enveloppe de 258 milliards de dinars a été allouée aux programmes de développement (PSD et PCD) pour l'exercice 2011. Les sommes de 71 milliards de dinars et 22 milliards de dinars ont été affectées à l'habitat et au programme de gaz. «Si j'arrive à résoudre le problème de l'habitat rural (64 000 logements) et celui du gaz, je pourrais dire que j'ai fait quelque chose à Tizi-Ouzou», affirme le wali, Abdelkader Bouazghi. Devant la pluie de critiques émanant des élus et n'épargnant aucun secteur, M. Bouazghi n'a pas hésité à reconnaître la culpabilité de ses collaborateurs. «On a des direc-

teurs qui ne sont pas à la hauteur, j'en prends l'entière responsabilité», dira-t-il, et d'ajouter, «j'en prends l'entière responsabilité, on reconnaît nos erreurs et nos insuffisances». Cependant, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Tizi-Ouzou n'a soufflé mot sur d'éventuelles sanctions. Par contre, le directeur de la jeunesse et des sports, «a hérité d'un programme totalement en souffrance». Le D<sup>r</sup> Hadj-Saïd, président du groupe RCD à l'APW de Tizi-Ouzou, a soulevé le problème de 3 000 patients qui attendent toujours d'être opérés, au CHU Nedir Mohamed. «Ce nombre est recensé

uniquement pour cet hôpital, qu'en est-il des autres hôpitaux ?» demande-t-il, avant qu'il ne soit relayé par le président de l'APW qui a soulevé, quant à lui, le problème du scanner de l'hôpital de Azazga, acheté à un prix fort et qui n'a jamais fonctionné. Poursuivant «son réquisitoire», Hadj-Saïd a mis le doigt sur un problème crucial dans la région, à savoir la manque d'eau potable et aussi les travaux du stade de Azazga qui n'en finissent pas ou encore, le centre culturel de cette même localité achevé mais non ouvert. Pour le wali qui a expliqué qu'il a «consacré l'année 2011 à trouver des solutions à ces problèmes», les huit communes du nord seront raccordées au réseau AEP cette année. «On me dit que c'est pour le mois de juin, mais je sais qu'à cette date-là, le travail ne sera pas terminé», ajoute-t-il. Par ailleurs, pour ce qui est du projet de la

construction d'un marché de gros à Tadmaït, d'envergure nationale et d'une superficie de neuf hectares, et si l'on croit le directeur du commerce, l'étude a été faite, il ne reste qu'à négocier son financement.

Concernant les écoles endommagées par les dernières intempéries, le premier responsable de la wilaya a parlé d'une enveloppe conséquente, sans toutefois annoncer un quelconque chiffre. Par contre, et pour répondre à un élu qui a soulevé le problème de l'indemnisation des citoyens dont les arbres fruitiers ont été arrachés suite au passage de conduites de gaz, comme c'est le cas à Timizart, M. Bouazghi lui répond qu'un arbre est estimé à 8 000 DA, certains sont allés jusqu'à demander 120 000 DA. En ce qui concerne la nécessité d'un second CHU pour la wilaya que la majorité actuelle ne cesse de demander et ce, dès la pre-

mière session, il n'est pas facile pour n'importe quelle wilaya d'avoir un CHU qui est de l'ordre de 15 à 20 milliards de dinars», selon le wali qui ajoute que l'hôpital de Béni Douala a été inscrit, mais pour celui de Mâatkas il y aurait un problème dans son inscription justement.

Enfin, pour ce qui est des projets de CET, bloqués par les riverains, le wali de Tizi-Ouzou se dit «partisan au recours à la force publique». Et pour clore son intervention, le représentant de l'Etat, à Tizi-Ouzou, a ordonné au directeur de la santé de déloger un ancien directeur de l'hôpital de Tizirt, muté, depuis des années à Bordj-Ménaiel mais occupe toujours un logement de fonction à la cité Balnéaire. Seulement, comme l'affaire est en justice, on ne voit pas comment un directeur de wilaya va-t-il s'y prendre pour contourner la loi.

K. Bougdal

## ALLERGIES À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

## Situation préoccupante

Les enfants, les adultes, les familles de la ville de Bordj Bou-Arréridj sont atteints massivement depuis le printemps par la conjonctivite, les crises d'asthme, d'insuffisance respiratoire et autres allergies insupportables.

Les médecins des hôpitaux et cabinets privés tirent la sonnette d'alarme mais personne ne les écoute. Le cancer par les fibres d'amiant continue, rappelons-le, à faire des ravages...

En plus des atteintes à la santé de la population par des parasites, dues à la saleté, aux eaux usées et autres moustiques et dépotoirs dans les immeubles et cités, voici venir le temps des allergies foudroyantes pour cause de pollen...

La ville de Bordj Bou-Arréridj connaît un taux d'allergie assez élevé par rapport aux autres villes d'Algérie, ceci parce que les autorités n'ont pas cherché à éradiquer le

fléau par ignorance, par fatalisme ou par cette même paresse qui a fait augmenter d'autres fléaux de la criminalité, de la corruption, de la saleté publique et des dépotoirs à ciel ouvert.

Pourtant, la solution pour éradiquer la ville de Bordj Bou-Arréridj de ces allergies massives existe et elle est très simple. Elle consiste à la débarrasser de tous ces peupliers plantés ça et là sauvagement par des particuliers, sans l'avis de la société médicale ni de celle de l'environnement.

En effet, jadis, c'était la mairie qui veillait et surveillait la plantation des arbres d'agrément : des espèces connues pour leur inoffensive chlorophylle et leur efficacité utilité urbaine. On plantait alors des merisiers, des abélias, des fleurs. Bordj Bou-Arréridj était célèbre et belle pour ses eucalyptus dans le pourtour du stade et par ses arbres et leurs ombres alignés le long des beaux quartiers, c'était aussi le temps des lilas qui parfumaient la cité.

Actuellement, c'est une APC médiocre, abjecte voire criminelle par son laisser-aller et sa gabegie.

N'importe quel voisin de quartier borné et ignorant peut tuer les enfants de son voisinage en plantant le pire arbre qui puisse être planté dans un centre urbain : le peuplier sauvage. Cet arbre que les Européens plantent le long des berges et des rivières est prisé par certains nouveaux citadins et nouveaux riches pour sa capacité à grandir vite et en un temps record.

L'impatience anarchique de ces planteurs frauduleux n'a d'égale que l'inertie des autorités locales qui ne se soucient guère de la santé des citoyens.

Pour l'instant, la population malade peine à respirer, elle vit à coup d'anti-allergique, à petit coup de spray nasal et des éternuements. Les citoyens demandent juste un droit à la santé et à la simple dignité.

Layachi Salah-Eddine

## DIRECTEUR DE LA RÉSIDENCE D'ÉTAT CONTRE JOURNALISTE

## Le procès a finalement eu lieu sans Melzi

Reporté à trois reprises, le procès Hamid Melzi contre le journaliste Fethi Bendali a finalement eu lieu, hier, au tribunal de Chéraga dans une salle comble mais sans le directeur de la Résidence d'Etat qui a, pour la troisième fois, brillé par son absence malgré les multiples convocations qui lui ont été adressées pour venir

répondre à certaines questions lancinantes comme celle du fameux document qui a servi de pièce à conviction pour incriminer le journaliste de diffamation. C'est d'ailleurs sur ce point crucial que l'avocat du mis en cause a articulé sa plaidoirie. Maître Brahim Sedrati s'est exclamé : «Monsieur Melzi est-il plus occupé qu'un

ministre pour ne pas répondre aux convocations du tribunal ? Même des hauts responsables et des ministres se sont présentés à la barre ne serait-ce que par respect envers la justice et les lois qui sont au-dessus de tout le monde.» La défense s'est ensuite employée à convaincre la juge que cette affaire est une histoire montée

de toutes pièces alors que la partie plaignante s'est, bien évidemment, évertuée à tenter de créditer la thèse de la diffamation. La juge, quant à elle, donnait la nette impression de bien maîtriser le dossier en faisant preuve d'un grand sens de discernement dans une affaire dont le délibéré sera prononcé sous huitaine.

R. F.

## AÏN-TÉMOUCHENT

## Une femme et son fils périssent dans un accident de la circulation à Hammam Bou-Hadjar

Un grave accident de la circulation est survenu dans la soirée de lundi, à la sortie de la ville de Hammam Bou-Hadjar et qui a coûté la vie à une femme et son fils de six ans.

L'accident a eu lieu sur le tronçon reliant la ville des Thermes et le village agricole Aurès El Meida.

Le propriétaire d'un véhicule de marque Kangoo accompagné de sa femme et de son fils, venant de la localité d'El Maleh, s'apprêtant à doubler au niveau du cimetière de la ville, a heurté de plein fouet un camion semi-remorque venant en

sens inverse, le choc de la collision a été très violent, au point où il a causé sur-le-champ la mort du fils âgé de 6 ans, (collégien en 1<sup>re</sup> année primaire) tandis que la femme a succombé à ses blessures, lors de son évacuation à l'hôpital de Hammam Bou-Hadjar. Le propriétaire du véhicule qui a été grièvement blessé, a été transféré aux urgences de l'hôpital d'Oran. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale de la ville, pour déterminer les causes et les circonstances de ce tragique accident.

S. B.

## ACCIDENT DE LA ROUTE

## À AÏN SEFRA

## 2 morts et 3 blessés

La route fait encore des victimes. Un autre grave accident de la circulation s'est produit ce lundi sur la RN6, à hauteur du hameau de Hajrat-Lemguil, commune de Jéliène, causant la mort de deux personnes et blessant trois autres. En effet, deux véhicules de tourisme sont entrés en collision après un dérapage. Les deux personnes décédées (un jeune couple) étaient à bord d'une voiture de marque Chevrolet qui s'est renversée après une violente collision, laissant ainsi un bébé de neuf mois. Les défunts, en provenance de Béchar et en partance vers Mécheria, devaient assister à un mariage de l'un de leurs proches. Les victimes ont été évacuées vers les UMC de l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Aïn Sefra. Une enquête a été aussitôt ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

B. Henine

## TIOUT

## Attentat à la pudeur sur une fillette de 9 ans

Un jeune père répondant aux initiales F. B., gardien dans un établissement scolaire dans la commune de Tiout, a été arrêté pour attentat à la pudeur sur une fillette de neuf ans, indique notre source. Les faits remontent au week-end dernier, quand la fillette a été interpellée par le vampire gardien, au moment où elle se dirigeait vers le commerçant du coin pour quelques achats pour la maison. Sans se soucier du risque qu'il allait encourir, il a fait pénétrer la gamine au sein de l'établissement et commençait telle une bête à abuser d'elle. Après une longue attente, ses parents se sont inquiétés de l'absence de leur fillette. Elle a été retrouvée dans un état déplorable. Elle raconta ensuite à ses parents ce qui lui était arrivé. Le mis en cause a été aussitôt arrêté, après la plainte déposée par le père. Présenté à la justice, il fut écroué par le magistrat instructeur du tribunal d'Aïn Sefra.

B. H.

## MASCARA

## L'affrontement entre bandes rivales crée la psychose

Ce lundi soir vers vingt-deux heures, les citoyens de la rue Aïchouba-Ahmed, en plein centre-ville de Mascara, ont été troublés dans leur sérénité par un affrontement entre deux bandes rivales qui voulaient solder leurs comptes à coups de cocktails Molotov et de pierres alors que d'autres étaient munis de sabres. Apeurés, les riverains sont rentrés chez eux manu militari et les commerçants ont dû baisser rideau. Les éléments de la police ont dû faire usage de balles en caoutchouc pour disperser les antagonistes, nous déclareront le lendemain des citoyens désabusés par ce phénomène qui prend de l'ampleur dans la ville de Mascara et où certains quartiers sont à hauts risques. Ce lundi soir, c'était la peur sur la ville et tout le monde s'interroge sur la facilité avec laquelle opèrent ces délinquants.

M. Medebber

## COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES (SNJ)

Le Syndicat national des journalistes informe l'ensemble des confrères du lancement d'une campagne d'adhésion et de réadhésion pour l'année 2012.

L'adhésion est ouverte à l'ensemble des journalistes, photographes, cameramen, producteurs, réalisateurs ainsi qu'à l'ensemble des confrères correspondants ou travaillant en free lance, tous médias et tous secteurs confondus, et ce, à la seule exclusion des éditeurs de presse ou de confrères détenant des parts dans les entreprises médiatiques.

Les confrères intéressés sont priés de fournir deux photos d'identité, 600 DA comme frais de cotisation en plus d'un formulaire à remplir et qui est disponible au niveau du siège du syndicat, sis à la maison de la presse Tahar-Djaout à Alger.

Pour plus d'information, appelez le 0554839133.

P/ le syndicat national des journalistes,  
le secrétaire général  
Kamel Amarni